



23 au 26 avril '09
**secondes états
généraux de la danse**
professionnelle du québec

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'avenir porté par plus de 200 voix
Assemblée plénière des Seconds États généraux de la danse

Montréal, le 28 avril 2009 – Le 26 avril 2009, après sept heures de délibération en assemblée plénière et deux jours et demi d'ateliers intensifs, plus de deux cents délégués rassemblés au Studio de l'Agora de la danse se sont levés d'un bond pour marquer par une salve d'applaudissements nourris et sentis la clôture des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. Ils avaient réussi à disposer des 79 propositions contenues dans le *Cahier du participant*, des 120 amendements et des 12 nouvelles propositions issus des ateliers de la fin de semaine, dans un climat de rigueur et de convivialité sans faille. Sous le regard attentif de plusieurs observateurs des ministères et des organismes subventionnaires, la communauté de la danse professionnelle du Québec mettait la table pour les dix prochaines années en toute connaissance de cause et, avec confiance et espoir, elle confiait au RQD, dans une belle unanimité, la responsabilité d'élaborer un Plan directeur de la danse professionnelle du Québec. Ce à quoi travaillera le RQD au cours de la prochaine année avec l'intention de le rendre public en avril 2010, fort de l'appui inconditionnel de la communauté de la danse et du soutien espéré des pouvoirs publics.

Parmi les temps forts de ces Seconds États généraux de la danse, rappelons l'adoption en bloc, au cours de l'assemblée plénière, d'une déclaration d'intentions qui, intitulée *Solidairement nôtre*, contient les nombreux engagements d'une communauté de la danse par rapport à elle-même, engagements à portée artistique et éthique, engagements qui interpellent tous les acteurs de la communauté, individuellement et collectivement, mais également les pouvoirs publics dans leur compréhension des exigences particulières de cette forme d'art, en temps, qualité et conditions nécessaires d'exercice. Impossible de ne pas considérer comme un autre temps fort, en durée continue cette fois, celui des ateliers marqués par une participation soutenue et nombreuse, par la richesse des échanges et la qualité des interventions, dans un climat de respect et d'écoute exceptionnel, de ferveur butineuse.

Soulignons enfin l'impulsion donnée aux Seconds États généraux de la danse par la soirée d'ouverture, à l'Édifice Jean-Pierre-Perreault de Circuit Est centre chorégraphique, inaugurée par une séance de prise de photos autour d'une Trace chorégraphique signée par Françoise Sullivan; ponctuée par des prises de parole authentiques de la part de la présidente du RQD, du président du Comité directeur, de la directrice du RQD, des représentants des instances subventionnaires, de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; respirée par les confidences sur vidéo d'une vingtaine d'interprètes, les prestations in situ d'une quinzaine d'autres et la lecture par les cinq présidents des comités de chantier de *Solidairement nôtre*; et dénouée par le dévoilement de la Toile-mémoire de la danse du Québec, réalisée par le RQD, une première tentative de mise en relation, en filiation et en circulation, d'un nombre impressionnant d'acteurs ayant contribué depuis le début du XX^e siècle au développement de la discipline.

Si l'on en juge par le haut taux de participation aux ateliers et à l'assemblée plénière, par la qualité du travail accompli durant toute la fin semaine, par la forte représentation des différents secteurs de la pratique ainsi que des générations, les Seconds États généraux de la danse ont été un franc succès, un grand moment de solidarité et de fierté collective. Chose certaine, la communauté de la danse a su saisir à bras le corps cette occasion rare de signifier haut et fort sa volonté de se donner une vision d'avenir.

Bien qu'il soit difficile de dégager, à chaud, parmi la centaine de propositions qui ont été votées les idées maîtresses qui guideront l'élaboration du Plan directeur de la danse professionnelle du Québec, certaines d'entre elles ont suscité une très forte adhésion. De toute évidence, la volonté de voir circuler la danse partout sur le territoire, de travailler à l'implantation de pôles de création et de diffusion en région et de se donner une stratégie d'internationalisation des pratiques de la danse doit trouver la manière et les moyens de s'inscrire concrètement dans le plan d'avenir de la danse professionnelle du Québec. Le besoin d'équipements et d'infrastructures adaptés aux besoins et aux conditions de pratique de la danse, qu'il s'agisse de formation, de création, de production et de diffusion, doit trouver des solutions concrètes et adéquates dans les quelques années à venir. La nécessité de voir à la constitution et à la préservation du patrimoine chorégraphique de la danse s'impose et interpelle non seulement la communauté de la danse mais les pouvoirs publics. La question de l'intégration de la nouvelle génération de praticiens au système fait ressortir l'insuffisance et l'inadéquation des structures en place et, partant, les problèmes créés sur trois générations par un sous-financement public. Ce sont, parmi bien d'autres volontés exprimées, des enjeux incontournables pour l'avenir de la danse professionnelle au Québec.

Fort de la confiance réitérée par la communauté de la danse à l'endroit du RQD, au terme de cette avant dernière étape des Grands Chantiers de la danse, c'est avec détermination qu'il travaillera à donner suite aux Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. Il compte sur ce moment historique de mobilisation et de concertation de la communauté de la danse pour donner forme et directions claires au Plan directeur de la danse professionnelle du Québec.

Pour la Journée internationale de la danse, le RQD, au nom de la communauté québécoise de la danse, est fier de rendre publique et de partager avec la population la déclaration d'intentions signée par plus de deux cents praticiens et gestionnaires de la danse, le 26 avril 2009. *Solidairement nôtre* est un message d'espoir en un mieux être collectif, un appel à la responsabilisation individuelle et collective, quel que soit son champ d'activités comme citoyen.

La directrice générale du RQD, madame Lorraine Hébert, et la présidente, madame Anik Bissonnette, sont disponibles pour répondre aux questions des journalistes.

-30-

Source : Regroupement québécois de la danse

Relations de presse : Communications Jean-Sébastien Rousseau 514 523 1627 jean.sebastien@ca.inter.net